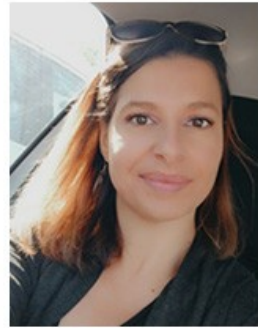


## Composition du bureau



Amandine Dalard  
Présidente



Coralie Guyonnet  
Vice Présidente



Emmanuelle Maubert  
Trésorière



Séverine Cochet  
Secrétaire



Delphine Aurouet Dessart  
Secrétaire Adjointe



## EPGV ARDENTES

Quelque soit votre âge et votre condition physique,  
prenez ENFIN du temps pour vous. Franchissez le pas !

**2 séances d'essai gratuites**

Reprise des cours le **mardi 13 septembre 2022** au gymnase Alérea



**AERO LATINO**



**FITNESS**



**RENFORCEMENT MUSCULAIRE**



**STEP**



**TABATA**



### ACTIV'GYM :

- MARDI DE 19H00 À 20H00
- JEUDI DE 20H00 À 21H00

**!!! EXEPTIONNEL !!!**

**1 LICENCE À GAGNER PAR  
TIRAGE AU SORT  
RETROUVER LES BULLETINS DE  
PARTICIPATION CHEZ VOS  
DIFFÉRENTS COMMERÇANTS ET  
VOTRE CLUB**

### GYM DOUCE :

- MARDI DE 15H00 À 16H00

Mail : [epgv\\_ardentes@yahoo.com](mailto:epgv_ardentes@yahoo.com)  
Renseignements : 06.64.36.64.84

### JOURNÉES D'INSCRIPTION :

- Mardi 4 et 11 Octobre 2022
- Jeudi 7 et 14 Octobre 2022



## INFORMATION

**Cotisation** pour l'année 2022/2023, **assurance de base comprise** :

- Adultes : 90€ -> 57€ association + 33€ licence EPGV
- Jeunes de 15 à 18 ans : 85€ -> 52€ + 33€ licence EPGV

Date limite de paiement pour la licence : 24 octobre 2021

**NOUVEAUTE** : Paiement au trimestre possible 35€ (sept/dec - janv/mars – avril/juin)

➔ 30€ par trimestre + 33€ licence EPGV (1 seule fois uniquement)

La licence EPGV est obligatoire que ce soit pour un trimestre ou pour une année

Si l'assurance de base ne vous semble pas suffisante, **Une assurance complémentaire** (IA Sport +) est proposée au tarif de 10.65€ (voir modalités de paiement avec le bureau). Prendre connaissance du document à l'intérieur, concernant les assurances.

**Paiement de la licence** : Espèce, chèque à l'ordre de l'EPGV d'Ardentes (possibilité de paiement en 2 fois, voir modalités avec le bureau), chèques vacances ou coupons sport.

**Le Certificat médical** d'absence de contre-indication à la pratique sportive n'est désormais exigé que tous les 3 ans. Par conséquent, seuls les nouveaux licenciés devront en fournir obligatoirement un (au plus tard, dans le mois qui suit l'inscription). Pour les autres, il suffira de compléter un questionnaire de santé (fourni par l'association) attestant qu'ils sont en bonne condition physique.

**Important** : **Prévoir des chaussures de sport sèches et propres** (l'article 22 du règlement intérieur du gymnase ALEREA établi par la commune d'Ardentes, interdit d'utiliser des chaussures d'extérieur sur le revêtement du gymnase). **De plus, toute personne non licenciée à l'EPGV d'Ardentes est interdite d'accès à l'espace du gymnase dédié à la pratique du sport.**

**Les adhérents qui fourniront leur boîte mail recevront leur licence et les informations sur celle-ci. Ils pourront aussi accéder librement, via le site internet « sport santé.fr », aux publications fédérales, aux documents administratifs et à des fiches pratiques.**

### Le règlement général sur la protection des données (RGPD)

L'adhérent est informé que l'association collecte et utilise ses données personnelles renseignées dans le bulletin d'adhésion dans le cadre de son contrat d'adhésion avec l'association. Les données personnelles de chaque adhérent sont utilisées à des fins de gestion associative (prise d'une licence nominative, versement de la cotisation, certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive...), mais également à des fins statistiques non-nominatives. Ces données ne seront ni cédées, ni vendues à des tierces personnes.

Ces informations à caractère personnel sont communiquées à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) et aux structures déconcentrées de la Fédération (CODEP et COREG) pour votre inscription et votre recensement en tant que licencié EPGV, ainsi qu'à GROUPAMA pour l'assurance responsabilité civile et seront conservées durant 2 ans à compter de la fin de l'inscription.

Nous vous précisons que la fourniture de votre adresse e-mail est obligatoire, car l'envoi de la licence EPGV est effectuée par voie dématérialisée. Cette adresse e-mail permet également à la Fédération de vous informer sur ses actualités (newsletters, évènements...), mais aussi de vous solliciter en vue d'améliorer ses pratiques sportive sou de recueillir votre avis (enquêtes de satisfaction...).

Pendant la période de conservation de vos données, nous mettons en place tous les moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

Chaque adhérent est informé qu'il a un droit d'accès, de modification, d'effacement et de portabilité qu'il peut exercer sur ses données personnelles. Pour faire valoir ce droit, l'adhérent devra envoyer un e-mail à l'association à l'adresse suivante : [epgv\\_ardentes@yahoo.com](mailto:epgv_ardentes@yahoo.com) ou un courrier à l'adresse de l'association.



# BULLETIN D'INSCRIPTION SAISON 2022/2023

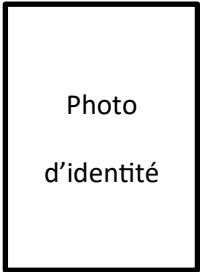


Photo  
d'identité

Etiez-vous inscrit(e) la saison précédente ? \* OUI NON

Etes-vous licencié(e) EPGV dans un autre club? \* OUI NON

Melle Mme Mr \*

Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom de jeune fille :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Adresse mail :

**Mode de paiement** :\* espèce- chèque- coupons sport- chèques vacances

**Catégorie socioprofessionnelle** :\* 1 Agriculteurs exploitants - 2 Artisans, commerçants et chefs d'entreprise - 3 Cadres - 4 Professions intermédiaires - 5 Employés - 6 Ouvriers - 7 Retraités - 8 Sans activité professionnelle

J'autorise l'EPGV d'Ardentes à me prendre en photo et à utiliser mon image sur tout type de document, support photographique ou numérique (site internet, presse, réseaux sociaux, etc...), pour assurer la promotion de l'association\* OUI NON

Souhaitez-vous une facture ? \* OUI NON

Souscription IA Sport + : \* OUI NON

J'ai bien pris connaissance de toutes les modalités d'assurance de base et de la possibilité de souscrire à une option complémentaire IA SPORT +.

Signature

\*Rayer la mention inutile

## Séances de gymnastique pour l'année 2022/2023

semaines de vacances : aménagement des cours ( voir ci-dessous)  
séances de gymnastique  
jours fériés pas de gym

Mois	L	M	J	V	S	D
<b>Septembre</b>			1	2	3	4
	5	6	7	8	9	10
	12	13	14	15	16	17
	19	20	21	22	23	24
	26	27	28	29	30	
<b>Octobre</b>						
	3	4	5	6	7	8
	10	11	12	13	14	15
	17	18	19	20	21	22
	24	25	26	27	28	29
	31					
<b>Novembre</b>						
	1	2	3	4	5	6
	7	8	9	10	11	12
	14	15	16	17	18	19
	21	22	23	24	25	26
	28	29	30			
<b>Décembre</b>						
			1	2	3	4
	5	6	7	8	9	10
	12	13	14	15	16	17
	19	20	21	22	23	24
	26	27	28	29	30	31
<b>Janvier</b>						
						1
	2	3	4	5	6	7
	9	10	11	12	13	14
	16	17	18	19	20	21
	23	24	25	26	27	28
	30	31				
<b>Février</b>						
			1	2	3	4
	6	7	8	9	10	11
	13	14	15	16	17	18
	20	21	22	23	24	25
	27	28				
<b>Mars</b>						
			1	2	3	4
	6	7	8	9	10	11
	13	14	15	16	17	18
	20	21	22	23	24	25
	27	28	29	30	31	
<b>Avril</b>						
						1
	3	4	5	6	7	8
	10	11	12	13	14	15
	17	18	19	20	21	22
	24	25	26	27	28	29
	30					
<b>Mai</b>						
	1	2	3	4	5	6
	8	9	10	11	12	13
	15	16	17	18	19	20
	22	23	24	25	26	27
	29	30	31			
<b>Juin</b>						
			1	2	3	4
	5	6	7	8	9	10
	12	13	14	15	16	17
	19	20	21	22	23	24
	26	27	28	29	30	

Vacances de Toussaint : 2 cours par semaine. 1 assuré le soir et 1 l'après midi, à déterminer.

Vacances de Noël : pas de cours

Vacances d'hiver : 2 cours par semaine. 1 assuré le soir et 1 l'après midi, à déterminer.

Vacances de printemps : 2 cours par semaine. 1 assuré le soir et 1 l'après midi, à déterminer.

Pas de cours les jours fériés